

# OUVRE-MOI LA PORTE



Municipalité de  
**Plaisance**

275, rue Principale  
Plaisance (Québec) J0V 1S0  
(819) 427-5363

[www.ville.plaisance.qc.ca](http://www.ville.plaisance.qc.ca)



Vol. 22, No.1

10 février 2020



## MESSAGE DU MAIRE

Bonjour à tous,

D'entrée de jeu, je veux vous souhaiter une année 2020 remplie de bonheur et de santé.

Pour notre municipalité que ce soit une année prospère en réalisation de projets toute en gardant une « santé financière » à la hauteur de notre capacité de payer.

À L'automne 2019, nous avons choisi certains projets à réaliser pour notre année financière 2020. Un de ceux-ci était la construction d'un nouveau garage municipal. À la suite de plusieurs interrogations sur ledit projet, le conseil municipal a décidé de faire un pas de côté et de demander de l'aide financière pour accomplir cette construction. Nous tiendrons aussi une rencontre entre nous pour évaluer certains éléments en rapport à vos questions. Pour le dossier du chemin de la Grande Presqu'île nous avons retenu les services professionnels de la MRC et nous voulons réaliser les travaux à l'été.

Un autre projet qui était à notre agenda 2020 était le développement des terrains récemment acquis d'Hydro-Québec. Maintenant que nous sommes officiellement propriétaires, nous passons à l'étape suivante qui consiste à l'embauche de professionnels qui vont nous accompagner dans la réalisation du projet. Cette étape consiste à choisir une firme qui va nous aider à préparer un appel d'offres pour les promoteurs et nous

donner les outils nécessaires pour que nous puissions mettre les éléments que nous aurons choisis dans cet appel d'offres. Nous vous tiendrons informés de la suite des choses dans les prochaines éditions.

Un autre élément de nos tâches à faire en 2020 chemine, c'est la réalisation de notre plan d'urbanisme. Le comité consultatif d'urbanisme travaille à préparer des recommandations pour le conseil municipal. Ce dernier prendra position d'ici le printemps pour permettre par la suite l'adoption des modifications règlementaires.

En ce qui concerne le changement de nos pompes en alimentation d'eau potable à la station Fahey, les travaux sont prévus pour le début de mai. La durée des travaux est de plus ou moins 2 semaines. Nous avons besoin de votre collaboration sur une restriction de la consommation en eau potable pour cette période. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des nouvelles obtenues.

Pour terminer, je voudrais remercier M. Éric Clément qui a été directeur du service des incendies pour plus de 20 ans. M. Clément a accompli un travail extraordinaire. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions. M. Sylvain Desjardins, membre du service des incendies depuis plus de 28 ans est notre nouveau directeur du service des incendies.  
**Bonne lecture! Christian Pilon, Maire**

## Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi

8h30 à 12h et 13h à 16h

Vendredi : fermé

### TABLE DES MATIÈRES

Message du Maire.....	1
4 <sup>e</sup> édition du déjeuner des élu(e)s.....	2
ZIS – Inondations .....	2
Réunions du conseil municipal.....	2
Versements de taxes 2020 .....	3
Ventes pour taxes.....	3
Chiens dangereux – Règlementation .....	3
Appels systématisés Telmatik .....	3
Le Club de l’amitié de Plaisance .....	4
Bibliothèque – Félicitations.....	4
Avis public/Association des loisirs .....	4
Mon village/Ma fierté.....	4
Ramassage des encombrants .....	4
Offres d’emploi.....	5
Vie paroissiale .....	7
Collecte des matières compostables/loquets .	7
Camp de la relâche scolaire.....	7
Bac de récupération de vêtements .....	7
Gala des pompiers 2020 .....	8

### Restaurants participants

Casse-croûte chez Mom à Plaisance

La Toquade à St-André-Avellin

Restaurant Maxime à Thurso

Casse-croûte la Belle Bédaine à Montebello

La Villa du Biftech à Chénéville

Au Moulin du Temps à Namur

Gill 309 à Val-des-Bois



## Heure de tombée pour la prochaine parution

Lundi le 30 mars 2020 à 12h

### AUX PROPRIÉTAIRES DU SECTEUR DE LA GRANDE PRESQU'ÎLE

Le gouvernement du Québec a publié un arrêté ministériel le 30 décembre 2019 concernant une modification de la Zone d'intervention spéciale (ZIS). Je vous invite à consulter la carte de la ZIS disponible à l'adresse suivante :

<https://clicktime.symantec.com/3A8fph9gGaWFL9KdxgmLvEr7Vc?u=https%3A%2F%2Fservices-mddelcc.maps.arcgis.com%2Fapps%2Fwebappviewer%2Findex.html%3Fid%3Dd4e4cc5a16474e10b0d265aa0f9fa7e0> Les parcelles hachurées sur cette carte sont retirées de la ZIS. Vous pourrez constater un ajustement cartographique concernant le faible décalage de la délimitation de la ZIS par rapport à la version précédente de la carte.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme et d'environnement.

Téléphone : 819-427-5363 poste 2609 – courriel : [urbaniste@villeplaisance.com](mailto:urbaniste@villeplaisance.com)

### ATTENTION – NOUVEAUTÉ RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

À compter du mois de mars les réunions du conseil municipal les 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois se tiendront dorénavant à la salle municipale au 281, rue Desjardins. Les réunions débutent à 19h00. La prochaine réunion se tiendra le 2 mars prochain. Au plaisir de vous voir!

#### Réunions du conseil 2020

2 mars	3 août	7 décembre
6 avril	8 septembre (mardi)	14 décembre (budget)
4 mai	5 octobre	
1 <sup>er</sup> juin	2 novembre	





## VERSEMENTS DE TAXES 2020

1<sup>er</sup> versement : 10 février  
2<sup>e</sup> versement : 11 mai  
3<sup>e</sup> versement : 10 août

## VENTES POUR TAXES

Les municipalités ont l'obligation légale de percevoir les taxes donc une municipalité peut mettre en vente un immeuble pour défaut de paiement des taxes. Ce recours permet de recouvrer toutes les taxes qui font l'objet d'un rôle de perception, soit : taxes foncières, droits sur les mutations immobilières, toutes autres créances assimilées à des taxes. Pour éviter la mise en vente de votre immeuble, si vous avez des taxes impayées, veuillez appelez le Directeur général afin de prendre des arrangements.

## CHIENS DANGEREUX – NOUVELLE RÉGLEMENTATION PROVINCIAL

À compter du 3 mars 2020 une nouvelle réglementation entrera en vigueur et apportera plusieurs changements à notre règlement. La première étape pour vous, est de vous assurer que votre chien est bien enregistré à la municipalité. Vous avez jusqu'au 3 juin 2020 pour le faire. D'autres informations vous parviendront plus tard vous informant des changements.



**Je m'inscris**



## APPELS SYSTÉMATISÉS TELMATIK

La municipalité de Plaisance a acquis un système téléphonique automatisé. Ce système sera d'une précieuse aide pour vous joindre citoyens et citoyennes. Le système téléphonique permettra de vous appeler, texter ou vous envoyer un courriel lors de situations urgentes ou qui nécessitent une information immédiate ex : inondations, avis d'ébullition d'eau, etc... Lors de ces situations vous recevrez l'information selon votre choix de communication. De cette façon vous serez mis au courant rapidement de la situation qui vous concerne.

Pour ce faire nous avons besoin de connaître vos informations. Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire en ligne sur le site web de la municipalité au [www.ville.plaisance.qc.ca](http://www.ville.plaisance.qc.ca) au bas de la page principale (voir image plus bas) vous retrouverez l'onglet « Inscription appels automatisés » appuyez une fois et vous accèderez directement au formulaire à compléter.



**LE CLUB DE L'AMITIÉ DE PLAISANCE** tiendra son tournoi de Whist le 21 mars prochain. Inscription à 13h, début du tournoi à 13h30. Suivi du souper de la St-Patrick à 17h30.



Le Club  
de l'Amitié

Le 18 avril 2020 se tiendra le tournoi de Whist de la FADOQ régionale. Inscription à 13 h, début du tournoi à 13 h 30. Suivi du souper à 17 h 30.

Pour information et inscription : Laurence Leduc au 819-427-8479.  
Joëlle Tremblay, sec.

**FÉLICITATIONS** : *Olivier Roy*, élève de 2e année, gagnant du concours Astérix à 60 ans. Cet emballage cadeau comprend : une tirelire, des signets magnétiques, un casse-tête, des bandes dessinées d'Astérix et plusieurs autres surprises. Merci à tous les participants!

Pierrette Charlebois

Responsable Bibliothèque municipale de Plaisance



## AVIS PUBLIC

L'Association des loisirs de Plaisance vous invite à leur assemblée générale annuelle qui aura lieu le 18 mars 2020 à 19h00 à la Maison des aînés, 62 rue St-Jean-Baptiste, Plaisance. Merci de votre implication.

## **MON VILLAGE / MA FIERTÉ**

Voilà un début d'année qui s'annonce bien rempli pour le comité. En effet, notre deuxième rencontre se tiendra le 11 février prochain. Nous en serons à mettre en place un modèle de document qui sera remis aux nouveaux résidents. Nous le soumettrons, par la suite, au conseil pour fin d'approbation avant la distribution. Aussi, nous mettrons en place un formulaire d'inscription pour ceux et celles qui seraient intéressés à s'impliquer sous différentes formes que ce soit à une activité ou dans un comité afin de faire du bénévolat. Une mise à jour des différents OSBL, comités et activités sera aussi effectuée. Vos commentaires et suggestions sont toujours important, vous pouvez les déposer dans notre boîte dans le portique de la mairie (MON VILLAGE / MA FIERTÉ). Encore merci aux bénévoles impliqués dans ce comité.



Micheline Cloutier, conseillère

## **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Une nouveauté au niveau du ramassage des encombrants en 2020. Il y aura deux (2) collectes des encombrants (meubles, matelas, etc.) le 4 juin et le 15 octobre. Nous offrirons tout de même le service de ramassage des encombrants par les employés municipaux lors de la collecte des ordures ménagères jusqu'au 4 juin. Si possible, conservez vos encombrants jusqu'à la collecte du 4 juin. Merci de votre collaboration.



**OFFRE D'EMPLOI**  
**JOURNALIER SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – ÉTUDIANT**

Nombre de poste : 1

Direction : Travaux publics

Supérieur immédiat : Contremaître

Période de travail : 8 semaines

**Nature générale de la fonction** : Travaux comportant l'exécution de diverses tâches manuelles simples et usuelles concernant les activités propres aux services des travaux publics.

**Principales tâches caractéristiques** : Sous l'autorité du contremaître du service des travaux publics, l'employé étudiant journalier devra :

- Collaborer à l'entretien du réseau routier et des infrastructures de la municipalité (creusage, épandage et nivelage de matériel, débroussaillage, nettoyage des ponts et des ponceaux, entre des parcs et des espaces verts, etc.) ;
- Effectuer l'entretien préventif, le nettoyage et les réparations mineures du matériel ;
- Effectuer l'entretien général des bâtiments et des terrains municipaux ;
- Effectuer les tâches de journalier et autres reliées au fonctionnement normal d'un service municipal de travaux publics ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes requises par la municipalité.

**Horaire de travail** : 36 heures    Lundi au jeudi : 7 h à 16 h et vendredi : 7 h à 11 h

**Aptitudes et qualités requises** : Être habile à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels; Être en bonne forme physique et avoir de l'endurance, être débrouillard, faire preuve d'initiative, d'honnêteté, de jugement et être courtois envers la population. Être apte à travailler seul ou en équipe et avoir le sens de la collaboration. N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.

**Exigences** : Être étudiant, avoir complété son secondaire IV. Le port de bottes de travail est exigé dès la première journée de travail. Posséder un permis de conduire valide classe 5 et détenir une attestation de « Santé sécurité sur les chantiers de construction » serait un atout.

**Conditions salariales**      Taux horaire : 14,00 \$

Les personnes qui désirent poser leur candidature peuvent le faire en personne ou faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leur attestation d'études et d'une copie de leur permis de conduire (si tel est le cas) à l'attention du soussigné **avant 16h00 le vendredi 3 avril 2020.**

M. Benoit Hébert, Directeur général  
275, rue Principale, Plaisance (Québec) J0V 1S0

Télécopieur : 819-427-5015  
Courriel : [dg@villeplaisance.com](mailto:dg@villeplaisance.com)

*\*\*\*Seules les candidatures retenues seront contactées.\*\*\**



**OFFRE D'EMPLOI**  
**COORDONNATEUR DE COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CIEC)**

Tu es dynamique et tu as le goût de relever des défis? Tu aimes travailler avec les adolescents?

Nous sommes présentement à la recherche de candidat(e)s afin d'encadrer, de conseiller et de former des adolescents pour la mise sur pied et l'implantation des CIEC en Outaouais. Une CIEC est une mini-entreprise coopérative gérée par une douzaine de jeunes du secondaire. Ils se rassemblent pour se donner un emploi en offrant leurs services variés à leur communauté pendant la période estivale.

**Connaissances et compétences recherchées**

- Étudiant(e) à temps plein, niveau universitaire/collégial
- Facilité à communiquer et entretenir de bonnes relations interpersonnelles
- Intérêt et engagement auprès des jeunes et de la communauté
- Connaissance du milieu et sensibilité à la coopération
- Expérience inestimable peu importe ton domaine d'étude



**Conditions de travail**

- Durée : 12 semaines durant l'été
- Temps plein
- Formation obligatoire payée
- Salaire : coordonnateur : 17.00\$/heure 35h/semaine

**Ça t'intéresse ? Fais parvenir ton CV avant le vendredi 3 avril 2020, 16h00 à l'attention de :**  
Jason Carrière, Municipalité de Plaisance, [loisirs@villeplaisance.com](mailto:loisirs@villeplaisance.com), Tél. : 819-923-0873

**Précision additionnelle** : Doit être étudiant(e) actuellement et retourner aux études à l'automne 2020. Conditionnel à l'obtention d'une aide financière. Tu veux en savoir plus ? Visite le <http://www.projetcjs.coop/>



**OFFRE D'EMPLOI**  
**ANIMATEUR(TRICE) EN LOISIRS (CAMP DE JOUR)**

**Personne responsable :** Jason Carrière, directeur des loisirs [loisirs@villeplaisance.com](mailto:loisirs@villeplaisance.com)  
819 427-5015 (télécopieur) 819 427-5363 (téléphone)

**Type de poste :** 3 postes saisonniers 40 h/semaine (8 semaines)

**Responsabilités** : Sous l'autorité du directeur général la personne embauchée devra organiser des activités et s'assurer d'animer les jeunes inscrits au camp de jour. S'assurer de la sécurité des enfants et faire un compte-rendu au responsable du déroulement des activités.

**Exigences** : Être autonome, responsable, dynamique, organisé et ponctuel.

**Début de l'emploi** : juin 2020

**Précision additionnelle** : Doit être étudiant(e) actuellement et retourner aux études à l'automne 2020. Conditionnel à l'obtention d'une aide financière.

**Conditions salariales** : 14,00 \$/heure.

Les personnes qui désirent poser leur candidature peuvent le faire en personne ou faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leur attestation d'études et d'une copie de leur permis de conduire (si tel est le cas) à l'attention du soussigné **avant 16h00 le vendredi 3 avril 2020.**

**VIE PAROISSIALE—FABRIQUE** par André Lafond, Président-fabrique de Plaisance (819) 427-6160

L'assemblée des paroissiens a eu lieu dimanche le 22 décembre suivant la messe, en présence d'une vingtaine de personnes. La fabrique a présenté les états financiers, les faits saillants de 2019 ainsi que les projets pour l'année 2020. Il y avait deux postes de marguilliers dont les termes prenaient fin le 31 décembre : M. Maurice Deschênes et Mme Lise T. Desjardins. Mme Huguette Rail a été élue pour une terme de 3 ans tandis que l'autre poste est demeuré vacant. Merci pour votre encouragement envers les marguilliers et la fabrique qui travaillent pour la survie de notre/votre église.



Poste de marguillier(ère) recherché : La fabrique est à la recherche d'un(e) marguillier(ère) afin de combler un poste vacant. Ceci comprend une réunion aux 6 semaines. Si l'administration de votre église vous intéresse, contactez Mme Lorraine Samson-Perry au 427-6673 ou Mme Nicole Martin au 427-6987.

**PÂQUES** Par Anne(tte) D. Couillard pour le comité de liturgie

Le carême débute le 26 février par le mercredi des cendres. Différentes célébrations auront lieu dans différentes paroisses. Voici les célébrations à Plaisance :

**9 avril Jeudi Saint** : messe en mémoire de la Cène du Seigneur à 19h.

**10 avril Vendredi Saint** : Chemin de croix à 19h suivi du début de la Neuvaine de la Miséricorde.

**12 avril Dimanche de Pâques** : Messe à 9h

*Bonne fin d'hiver et que la paix intérieure nous anime et fasse rayonner la lumière autour de nous.*

## **COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES - BACS BRUNS - TRUCS ET CONSEILS** **À L'HIVER- GEL DES MATIÈRES COMPOSTABLES**

L'hiver, le gel peut faire coller les matières compostables aux parois de votre bac roulant brun. Voici des trucs pour éviter cette situation :

-Lorsque le bac est vide, déposez des morceaux de carton plat au fond (ex : boîte de céréales) et à travers les matières compostables pour former des couches (technique de la lasagne).

-L'utilisation d'un sac en papier pour tapisser l'intérieur du bac.

-Placez le bac en bordure de la rue à chaque collecte.

*Note : Les liquides sont interdits (ex : soupe, lait, jus, café, yogourt, etc.)*



**LOQUET NOIR DU BAC BRUN** : Depuis le début de l'hiver, il y a eu quelques cas de perte du petit loquet noir causé par son décrochement du bac lors de la collecte des matières compostables. L'hiver, les animaux sauvages sont beaucoup moins présents. En conséquence, nous vous recommandons d'enlever temporairement le petit loquet noir et réinstaller celui-ci dès l'arrivée du printemps.

## **CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE 2020**



Du 2 au 6 mars se tiendra le camp de la relâche scolaire. Plusieurs activités sont au programme dont une sortie à l'extérieur ! Les heures du camp : 9h00 à 16h00, les heures pour la garderie : 7h00 à 9h00 et 16h00 à 17h30. Les frais : Camp 40\$, garderie 25\$ et sortie 20\$. Viens t'amuser avec nous !

Pour infos : Jason Carrière (819) 923-0873

**\*\*RAPPEL – N'oubliez pas qu'il y a un bac de récupération des vêtements, chaussures, sacs à dos, toutous et différents textiles (literie, serviettes...) au coin de la rue Pierre !**



# *Gala des Pompiers 2020*

*Le 28 mars 2020 à 17 h 30  
Salle municipale de Plaisance*

*Souper cuisses de grenouilles ou  
poitrine de poulet  
30.00 \$/personne*

*Suivi d'une soirée dansante avec le DJ :  
Serge Louis-Seize*

[louisseizeserge@hotmail.com](mailto:louisseizeserge@hotmail.com)



**SUPER**  
DISCOTHÈQUE MOBILE  
**Serge Louis-seize**  
Animation exceptionnelle ★ Service personnalisé  
**819 664-2351**



*Points de vente : Mairie de Plaisance (275 rue Principale), bureau de poste  
de Plaisance et les Pompiers de Plaisance*